



SESSAD ITEP

BILAN D'ACTIVITE 2024

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION :.....	3
II.	LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS	13
1)	Les admissions	13
2)	Les modalités d'accueils mises en œuvre.....	17
3)	Les projets collectifs et partenariats	19
4)	Les orientations – les sorties	20
III.	LES INDICATEURS 2024	21
1)	Les indicateurs médico-sociaux.....	21
2)	Les indicateurs ANAP.....	22
IV.	CONCLUSION	24

I. INTRODUCTION :

Le contexte associatif 2024

Dans un contexte social et médico-social de plus en plus sensible, l'association ARRIA garde un sens aigu de l'accompagnement, avec des équipes rassemblées autour des valeurs et des grandes orientations du projet associatif. Mais l'environnement vient inmanquablement impacter le travail. L'accompagnement des jeunes est inscrit dans un parcours, au sein duquel d'autres associations, d'autres institutions, prennent place. La complémentarité coordonnée des intervenants donne toute la pertinence au parcours du jeune. Mais le manque de places, le manque de moyens, la difficulté à recruter des professionnels formés, vient restreindre les possibilités de complémentarité. Dans beaucoup de situations, les besoins et les souhaits des jeunes et des familles ne peuvent être honorés pour ces raisons.

Et que dire de la liste d'attente à ARRIA, au-delà de 500 situations, et plus largement du secteur médico-social ! Nous sommes très sollicités par des familles en grande détresse, mais également par la MDPH, pour accueillir ces situations. Nous avons une attention particulière pour ces situations complexes et, comme nous l'avons toujours fait à ARRIA nous y répondons, en mettant en œuvre les moyens nécessaires.

Dans ce contexte l'association ARRIA garde une éthique de travail forte. Elle développe et fait évoluer ses services, en lien avec les besoins qu'elle repère, en lien avec ses capacités et en lien avec les orientations des politiques publiques. Ainsi, ces dernières années, trois nouveaux services ont été créés : le PCPE gestion Liste d'attente, le Dispositif d'Auto-Régulation et le dispositif de soutien à une structure de protection de l'enfance Tréméac. Le Dispositif d'Appui au Soins et à la Socialisation-Petite Cabane, sur les aspects de repérage et d'accompagnement précoce (de 1 à 6 ans), prend de l'importance sur sa modalité « Appui-Ressource » avec un engagement financier de la CAFS sur 3 ans.

Vers une signature du 3^{ème} CPOM

Les négociations pour la signature de notre 3^{ème} CPOM ont été engagées en mars 2023. Après un travail collectif au sein de l'équipe de cadres sur le diagnostic et les fiches projets, sur l'année 2023, les discussions avec nos interlocutrices de l'ARS, ce sont un peu espacées, pour être reprises en début d'année 2025. Le CPOM va être signé avant l'été 2025.

Des réaménagements associatifs

Depuis fin 2023, l'association a engagé une réflexion sur son organisation à partir de constats d'une charge de travail de plus en plus importante, pour une partie des cadres hiérarchiques. Ces dernières années, l'association a créé ou a développé des services (PCPE, DAR, DIMASS-Petite Cabane, projet de soutien au Centre Educatif Tréméac). Ces derniers, de tailles modestes, n'ont pas permis de recruter des cadres sur des temps réduits. Il était temps de mener ce travail d'introspection sur notre fonctionnement.

Le départ de la directrice générale d'un commun accord avec le Bureau de l'association en avril 2024, n'a pas remis en cause la réflexion engagée. Le directeur des établissements et services à assurer l'intérim de direction générale jusqu'en août, puis a été recruté sur le poste de directeur de l'association en septembre.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

En juin 2024, les réflexions sur l'organisation de l'association ont abouti à la nécessité de renforcer l'équipe de cadres de deux professionnels, avec pour objectif de rapprocher la direction du travail des équipes et de renforcer le soutien vers les responsables de service.

Cette organisation s'est mise en place en décembre, avec des recrutements qui se sont poursuivis au début de l'année 2025. Une évaluation sera réalisée en fin d'année 2025.

Cette période d'instabilité a été maîtrisée, notamment par une équipe de cadres expérimentés, une équipe du siège engagée et des équipes des établissements et services qui connaissent bien leur travail.

Les grands dossiers de l'association

L'association est engagée dans une GRAPPE pour mettre en place le Dossier Usager Informatiser. Elle est associée à trois associations mayennaises. Le déploiement est prévu sur l'année 2025.

Le système informatique et la sécurisation des données est une attention de l'association. Nous avons décidé d'externaliser le stockage des données pour mieux répondre aux exigences légales.

L'association, depuis 2022, participe dans le cadre d'une GRAPPE, à un travail sur les aspects de la transition énergétique de ses bâtiments avec la volonté de baisser notre impact climatique et de répondre aux obligations réglementaires imposées par la loi ELAN. Un conseiller MAPES est engagé par les associations de la GRAPPE, il nous accompagne dans les choix de transformation de nos modes de dépenses énergétiques.

L'Implication partenariale sur le territoire

L'association continue d'être présente au sein des instances importantes sur le territoire. Au-delà des représentations en lien avec l'accompagnement des jeunes, nous participons à différentes instances de réflexions : au Conseil d'Administration de l'URIOPSS, à la CCAPH, à la commission spécialisée de la CDAPH, à l'AIRe en tant que délégué départemental, à la Commission Départementale pour l'Ecole inclusive (CDSEI) par un mandat partagé avec l'URIOPSS à la CDMCA. Dans le cadre de la CDSEI, ARRIA a co-animé avec l'ARS et l'Education Nationale des groupes de travail sur le fonctionnement en dispositif des ESMS, à la commission mobilité sur la commune d'Orvault. Le Groupement Inter Associatif de Coopération (GIAC) continue à fonctionner sous une forme plus légère. C'est lieu d'échange et de mutualisation de quelques grands contrats (automobile, assurance ...). Les rencontres de Directeurs Généraux et Directeurs d'association Handicap, autre instance d'échanges sur la réalité de nos associations, se réunit 4 fois dans l'année.

ARRIA participe également à d'autres instances de travail davantage en lien avec les projets développés : interPCPE de Nantes, InterCAFS...

Les perspectives 2025

L'association ARRIA et l'Agence Régionale de Santé ont mené une négociation CPOM très constructive. La signature viendra acter un engagement réciproque, même si les projets envisagés resteront soumis à des financements pour le moment incertains. ARRIA attend un soutien de ses projets existants de son organisme de contrôle de tarification afin de pouvoir garder la qualité et la pertinence des accompagnements à l'œuvre.

Michaël BROSSET - Directeur

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Le fonctionnement des établissements et services ARRIA

Depuis sa création, l'association développe constamment son offre, en faisant évoluer les projets de services et d'établissements, et en créant de nouveaux dispositifs, de nouvelles formes d'accompagnements, dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des jeunes et de leur famille. Ainsi, la diversité des projets à l'œuvre permet la construction de parcours individualisés, adaptables, modulables et réactifs.

Dans cet esprit, sur le modèle du fonctionnement en Dispositif ITEP intégré, l'association soutient la mise en place de parcours transversaux des jeunes entre les établissements et services, facilitant les co-accompagnements, les passages, les relais, les transitions.

En faisant le choix d'un fonctionnement en Dispositif en maintenant ces établissements et ses services, chaque établissement et service maintient et renforce sa collaboration et des partenariats avec d'autres structures du médico-social, de la protection de l'enfance, de la psychiatrie, ainsi qu'avec des structures de Droit Commun. Ce fonctionnement permet des parcours innovants, au plus près des besoins et des souhaits des jeunes et de leur famille.

Le fonctionnement transversal au sein du DITEP et plus largement avec l'ensemble des établissements et services :

- Le DITEP regroupe 6 établissements et services :
 - ITEP ARRIA Les Perrines, enfants de 5 à 11 ans, 22 places
 - ITEP ARRIA Le CARDO, adolescents de 11 à 15 ans, 21 places
 - LISEC ITEP ARRIA, jeunes de 15 à 20 ans, 11 places
 - SESSAD ITEP ARRIA, jeunes de 3 à 20 ans, 42 places
 - CASIM ARRIA, jeunes de 5 à 16 ans, 21 places
 - CAFS ARRIA, jeunes de 5 à 18 ans, 6 places (IME et DITEP)
- L'IME Hors Les Mur, adolescents de 11 à 15 ans, 12 places + 2 suivis
- Le SESSAD TDI TSA, jeunes de 0 à 20 ans, agrément pour 22 jeunes avec TSA et 33 jeunes avec TDI ou TSA, soit 55 jeunes.
- Le PCPE, pour 20 jeunes en attente d'accompagnement sur le SESSAD ITEP et le SESSAD TDI TSA.
- Le DIMAS-Petite Cabane, pour des enfants de 3 à 6 ans avec ou sans notification MDPH.
- Le DAR, pour 7 enfants d'âge primaire, avec une notification TSA.
- Le projet de soutien au Centre éducatif Tréméac, par l'intervention de 2 professionnels de ARRIA au sein de l'équipe de Tréméac.

L'association ARRIA soutient un fonctionnement transversal entre ses établissements et services sous plusieurs formes :

- En favorisant le passage d'une modalité d'accompagnement à une autre, à tout moment de l'année en fonction des besoins et de l'évolution des jeunes
- En favorisant les co-accompagnements par deux ou trois établissements et services (ex : accompagnement par un hébergement et un Sessad, un accompagnement par un Sessad et un établissement...). A partir du projet de chaque jeune, de ses besoins, ARRIA construit des parcours adaptés
- En favorisant les échanges de pratiques et les réflexions entre les équipes des établissements et services

Le fonctionnement en dispositif s'exprime également dans des conventions de co-accompagnement avec les autres associations Nantaises. Sur l'année 2021-2022, un co-accompagnement a été construit entre l'ITEP Les Perrines et Ozens pour un jeune sourd-muet présentant des difficultés psychologiques importantes. Un co-

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

accompagnement a été initié pour un jeune de l'ITEP les Perrines avec l'ITEP La Papotière de Moissons Nouvelles. Ce conventionnement s'est poursuivi avec l'ITEP le Cardo sur l'année 2022-2023.

Scolarité et école inclusive, l'implication de ARRIA

ARRIA a toujours eu le souci de permettre aux jeunes, confiés par leurs parents, de favoriser leur inclusion dans la société. Accueillant des jeunes de 3 à 20 ans, l'aspect scolaire est un élément important. Il est important à deux niveaux : les apprentissages pédagogiques et la socialisation. Pour répondre à la diversité des besoins et à la diversité des capacités des jeunes accompagnés, ARRIA a développé différentes modalités de scolarisation en lien avec l'éducation nationale.

Les scolarités partagées - Pour répondre à ces exigences, ARRIA s'est engagée très tôt dans la mise en place de scolarités partagées. Cette modalité est très intéressante, car elle permet un ajustement permanent pour le jeune, entre le temps passé dans sa classe au sein de l'établissement scolaire et le temps passé au sein de l'établissement médico-social. Cette organisation prend en compte la réalité du jeune qui, au regard de ses difficultés, n'aura peut-être pas un parcours linéaire. Il aura besoin de temps plus importants dans l'établissement médico-social à certains moments et pourra augmenter son temps à l'école, au collège ou au lycée à d'autres moments.

Les ULIS cogérées – 5 Ulis sont cogérées par ARRIA.

- ✓ 3 ULIS pour jeunes avec TSA. Les jeunes sont soutenus par le SESSAD TDI TSA
- ✓ 1 ULIS IME Hors Les Murs. Les jeunes sont soutenus par un établissement situé par dans l'enceinte du collège.
- ✓ 1 ULIS DITEP. Les jeunes du dispositif sont soutenus par des professionnels de l'ITEP Le Cardo, avec une possibilité de temps d'accompagnement au sein de l'établissement lorsque cela est nécessaire.

Les UEE – 1 classe de l'ITEP Les Perrines est implantée à l'école Champenois depuis 2010 et 1 classe appelé « Soutien et Ressource », partagée de l'ITEP Les Perrines et l'ITEP Le Cardo est implantée au collège Rutigliano. Ces deux entités permettent à des jeunes de ARRIA de s'approprier ou se réapproprier à l'environnement scolaire et d'expérimenter un autre cadre d'apprentissage et de vie sociale, avec la sécurité d'un accompagnement médico-social de proximité. Elles permettent d'être ressource pour l'équipe et accueille des jeunes de l'école ou du collège sur des temps définis, des projets.

Les UE – Au sein de chaque établissement de ARRIA, des enseignants spécialisés organisent des temps d'apprentissage scolaires pour les jeunes. Ils sont destinés aux jeunes qui n'ont pas de scolarité à l'extérieur, mais aussi aux autres jeunes pour soutenir, compléter leur scolarité. Il est important d'insister sur cette modalité de scolarisation qui est nécessaire à certains jeunes et leur permet un retour vers une scolarité plus « ordinaire » ainsi que l'acquisition d'apprentissages fondamentaux.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

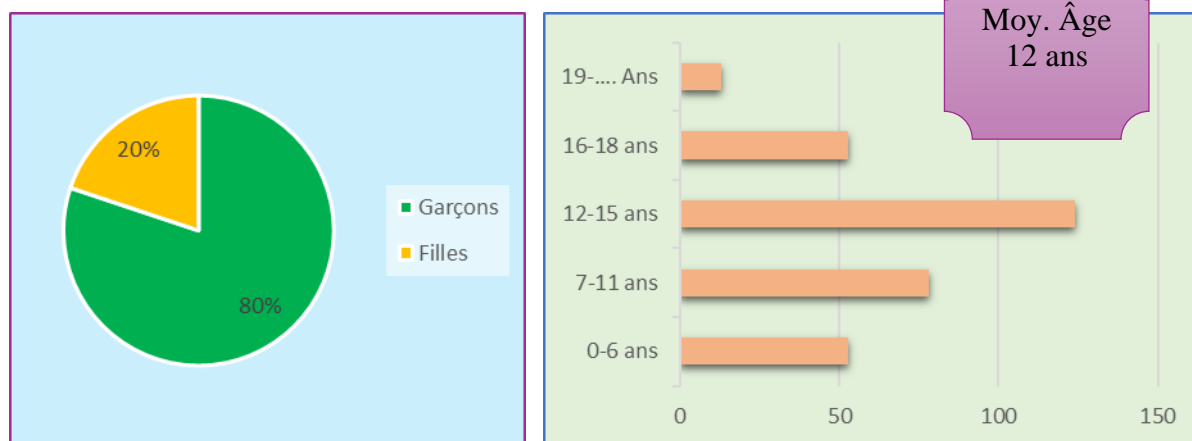
Agréments 2024 :
243 enfants / adolescents /
jeunes majeurs



File active 2024 :
322 enfants / adolescents /
jeunes majeurs

- Le nombre de places autorisées est ici estimé, puisque l'activité de la **fonction appui-ressource** fortement développée notamment par le projet du Dimass-Petite Cabane, ne peut être prise en compte. De même, les accompagnements pour des enfants non notifiés n'apparaissent pas dans le nombre d'agrément.

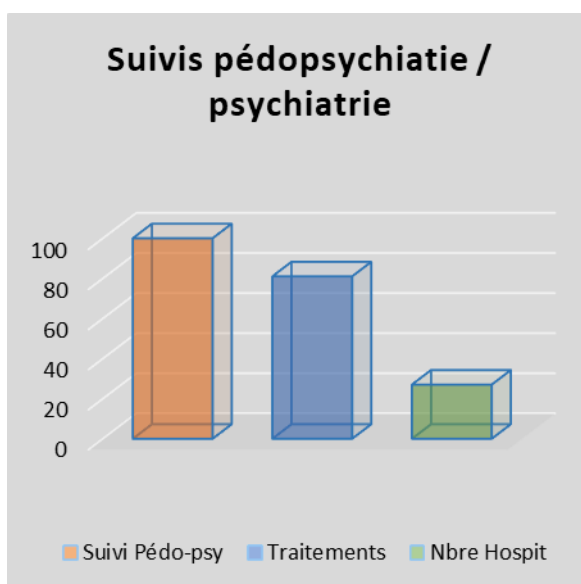
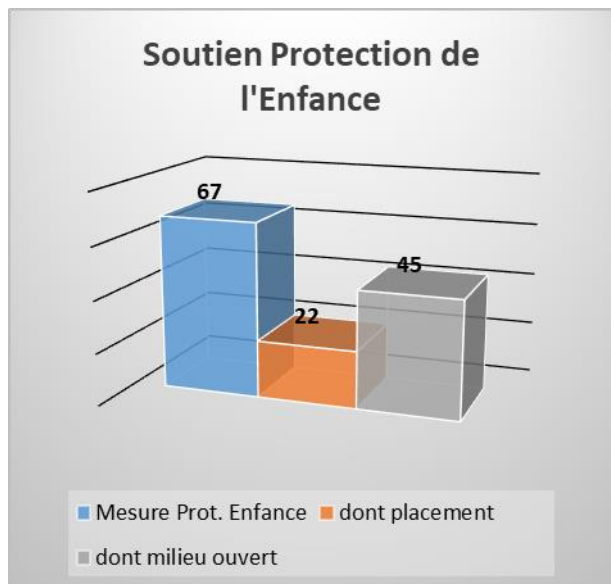
Caractéristiques des jeunes accompagnés à ARRIA



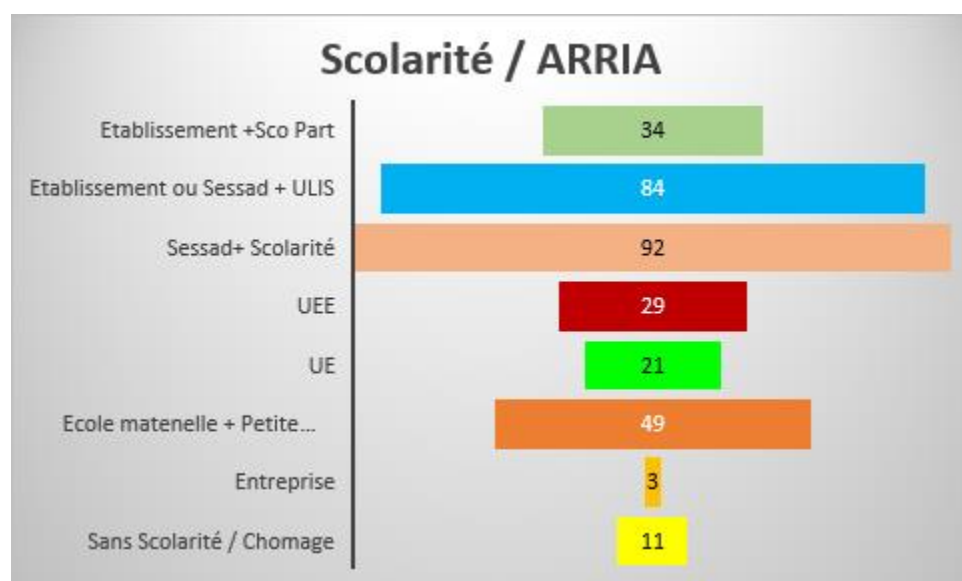
- Le nombre de garçons restent prédominant – il est particulièrement élevé sur le Dispositif ITEP, s'élevant à 85 %
- Les jeunes adolescents sont très représentés du fait du nombre de structures dédiées à cette tranche d'âge – 3 établissements accueil de jour sur 4 accueils des adolescents, 4 dispositifs inclusifs sur 5, co-gérés avec l'Education Nationale, sont implantés dans des collèges
- La population de moins de 6 ans augmente fortement grâce au développement de l'activité du DIMASS-Petite Cabane et du fait d'accueil limité à 6 mois, amenant un nombre d'enfants important à l'année
- La moyenne d'âge baisse due à l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel :secretariat.sessaditep@arria.asso.fr



- 24% des jeunes accompagnés à ARRIA bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance
 - Il est de 38% sur le DITEP
 - Il est de 54% sur les hébergements, CASIM + CAFS
Les hébergements sont très sollicités par la protection de l'enfance pour des jeunes en grande difficulté sur leur lieu de placement
- 31% des jeunes accompagnés à ARRIA ont un suivi pédopsychiatique (100 jeunes sur 322)
 - Ce chiffre ne reflète pas la réalité des besoins car beaucoup de jeunes sont en attente de la mise en place d'un suivi en CMP ou Hopital de Jour
 - Sur les établissements, accueil de jour et hébergement, 68% des jeunes ont un suivi en pédopsychiatrie
- 81 jeunes soit 25%, prennent un traitement en lien avec leur handicap ou leurs difficultés psychologiques
 - Ce chiffre monte à 61% à l'ITEP Les Perrines pour des enfants entre 5 et 12 ans, cette tendance reste la même depuis quelques années



- La part des jeunes en scolarité ULIS est importante en raison des 5 ULIS gérées conjointement par ARRIA et l'Education Nationale – représente 43 places – auxquelles s'ajoutent les suivi SESSAD pour les jeunes en scolarité dans d'autres ULIS
- 29 jeunes ont profité d'une scolarité en UEE – ce chiffre est important car sans nos deux UEE, ces 29 jeunes n'auraient pas eu accès aux établissements scolaires
- 21 jeunes accompagnés bénéficient d'une scolarité exclusivement dans nos établissements – Ces 21 jeunes ne sont pas encore en capacité de fréquenter un établissement scolaire
 - Sur les 21 jeunes, 9 sont accompagnés au LISEC (15-20 ans) – Les problématiques psychiatriques sérieuses pour une partie des jeunes du LISEC orientent le travail des professionnels vers le soin et les activités extérieures
- 11 jeunes sont sans scolarité ou au chômage
 - 5 jeunes sur nos trois établissements de jour ITEP, ne parviennent pas encore à être en présence d'un enseignant ou être dans les apprentissages scolaires ; les activités mises en place pour eux sont d'autre ordre (activité d'expression, de construction) dans lesquelles l'aspect apprentissage scolaires est pris en compte mais d'une manière moins conventionnelle
 - Les autres jeunes concernées sont des jeunes majeurs accompagnés dans la contractation d'un projet professionnel ou de soin

Focus sur notre liste d'attente

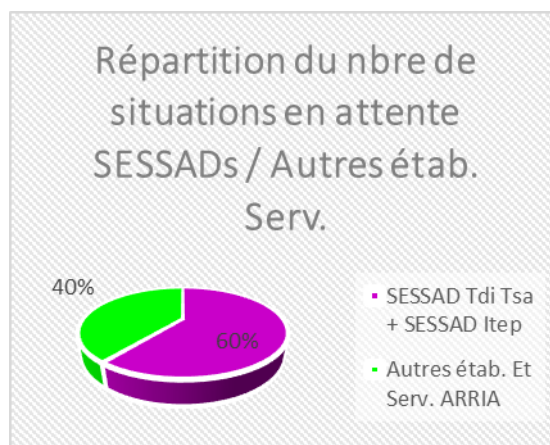
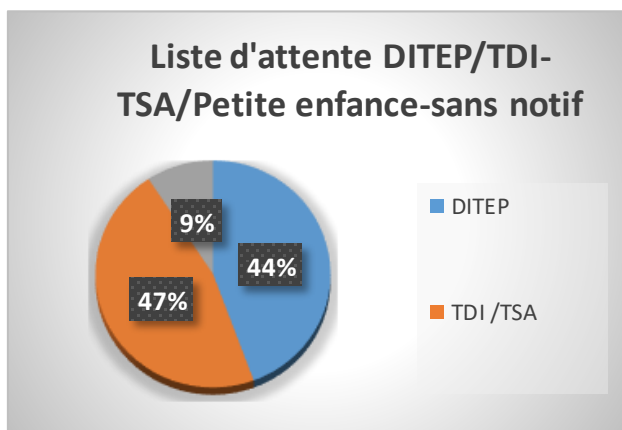
Le nombre de situation sur la liste d'attente à ARRIA progresse toujours...



- 564 jeunes sont inscrits sur les listes d'attente des différents établissements et services de l'association au 31 décembre 2024
- Ce chiffre est à mettre en corrélation avec le nombre de jeunes admis en 2024 et le nombre de places ou de suivis – au regard du nombre de jeunes admis à ARRIA tous les ans, la liste d'attente ne se réduira pas
 - Nbre de places ou de suivis : 242
 - Nbre de jeunes en attente d'admission : 564
 - Nbre de jeunes admis en 2024 : 87

10

La liste d'attente selon les établissements et services

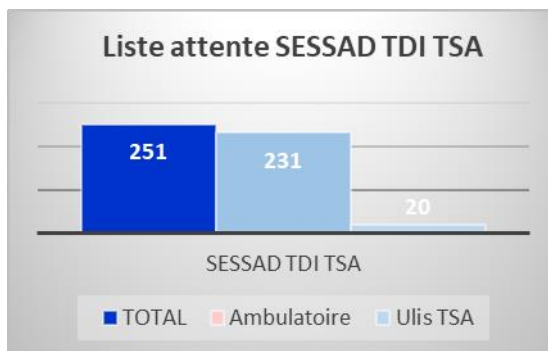
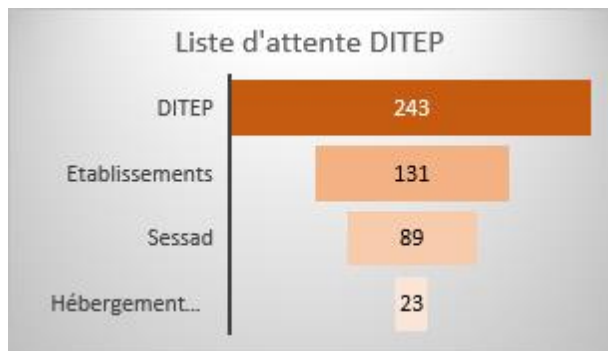


La liste d'attente des deux SESSAD représente plus de la moitié des jeunes en attente à l'association

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.
2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr



- Pour les 3 établissements accueil de jour (ITEP Perrines + Itep Cardo + LISEC ITEP), la liste d'attente représente 120 jeunes pour une capacité de place de 54 places, tout en sachant qu'en 2024, 18 admissions ont été réalisées
- Sur le Sessad Tdi Tsa sur 208 jeunes en attente, 62 le sont par défaut, en attente d'établissement

Le contexte du SESSAD ITEP

L'année 2024 est marquée par une évolution de l'organisation du travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD ITEP.

Depuis 2016, l'équipe pluridisciplinaire menait de front les projets SESSAD ITEP et DIMASS Petite Cabane (un bilan d'activité spécifique est rédigé pour ce service), ce qui occasionnait des emplois du temps denses et peu flexibles. A compter de septembre 2024, le DIMASS Petite Cabane se dissocie du SESSAD ITEP et devient un service à part entière, dédié à l'accompagnement petite enfance (1-6 ans).

La réorganisation de l'activité pensée dans le cadre plus large de la réorganisation associative, a nécessité le recrutement de 2 nouveaux professionnels (Psychologue et Psychomotricienne). Par ailleurs, une nouvelle assistante administrative a pris ses fonctions en septembre 2024.

Cette année, l'effectif du SESSAD Itep a accompagné 9 nouveaux jeunes. Avec les admissions de 2023 (7 jeunes), environ 1/3 de l'effectif (42 places) a été renouvelé.

Le service continue de pu prendre le relai du PCPE Gestion liste d'attente de l'ARRIA pour 2 jeunes issus des listes d'attente du SESSAD ITEP. Les parents témoignent d'un soulagement de s'être vu proposer une solution temporaire d'accompagnement, en attente d'une place en SESSAD ITEP.

Dans le cadre du fonctionnement en dispositif, le SESSAD ITEP soutient l'importance de définir de nouvelles modalités de coopération entre établissements et services du DITEP. Ainsi, des co-accompagnements ont pu s'organiser pour faciliter le passage d'une modalité (ambulatoire) à une autre (accueil de jour). 5 jeunes accompagnés bénéficient aussi d'une place en hébergement dans les CASIM. Ainsi, le fonctionnement en dispositif a concerné 13 jeunes (co accompagnements, hébergement et changement de modalité d'accompagnement par une fiche de liaison.)

L'équipe pluridisciplinaire s'est mobilisée particulièrement cette année pour la construction de projets pour accueillir les jeunes en petit collectif, sur la dimension éducative et thérapeutique. Outre les activités qui continuent de se déployer sur les temps de Journées d'Accueil Personnalisé (JAP), des ateliers ont vu le jour sur les temps de scolarisation (danse, expression corporelle, cuisine, médiation animale), ceci dans l'intérêt d'aménager l'emploi du temps de jeunes en difficulté dans la sphère scolaire et pour soutenir davantage la dimension de la socialisation et du soin. Ces ateliers sont ouverts à des jeunes d'autres établissements et services d'ARRIA, dans une dynamique d'approche transversale et complémentaire. A titre d'exemple, un enfant du SESSAD TDI TSA a bénéficié d'une séquence d'accompagnement par le DIMASS PC (Petite Cabane d'Orvault), un enfant du SESSAD TDI TSA se voit proposer un groupe co animé par la psychomotricienne du SESSAD Itep et l'éducatrice autour de la sensorialité, de l'expression et des habiletés sociales et un jeune de l'ITEP du Cardo est parti en séjour avec les adolescents du SESSAD ITEP.

La fonction ressource du service a été aussi sollicitée à plusieurs reprises par les partenaires du droit commun autour de plusieurs axes :

- Sensibilisation de l'éducation nationale concernant la psychopathologie des jeunes accueillis en DITEP.
- Présentation du fonctionnement en dispositif ITEP et des établissements et services de l'association.
- Fonction soutien/ressource aux établissements scolaires confrontés à des impasses dans l'accompagnement de jeunes.

La mission du service s'est exercée conformément à l'agrément auprès d'une population âgée de 3 à 20 ans, pour 50 suivis annuels. L'équipe interdisciplinaire poursuit sa mission principale de soutenir les enfants, adolescents et jeunes adultes dans leurs lieux de scolarisation et de formation et leur environnement social.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

II. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

Ce bilan d'activité concerne les enfants accueillis au SESSAD ITEP. Il ne prend pas en compte les enfants accueillis sur le dispositif Petite Cabane (39 enfants hors notification/ 4 places SESSAD Petite enfance/ 10 situations d'équipe mobile ressource). Un bilan d'activité spécifique à ce service est réalisé depuis 2019.

1) Les admissions

Le public accueilli

Pour un agrément de 42 places, **50 jeunes** ont été suivis au cours de l'année 2024.

Le SESSAD ITEP a accueilli **9 situations nouvelles**.

A leur arrivée ces jeunes étaient scolarisés :

- Une enfant scolarisé en CE1 en relai de son accompagnement par le SESSAD TDI TSA ARRIA.
- Un enfant scolarisé en CE2, en relai de son suivi par le PCPE GLA ARRIA.
- Un enfant scolarisé CM1, en relai de son suivi par le PCPE GLA ARRIA.
- Un enfant scolarisé en CM2 et accompagné par l'ADAES 44.
- Un adolescent, scolarisé en MFR en relai de son accompagnement par l'ITEP CARDO.
- Un adolescent scolarisé en 3^{ème} générale en complément de son accueil au CASIM ARRIA.
- Une adolescente scolarisée en 5^{ème} SEGPA, en relai de son accueil à l'ITEP du Cardo.
- Une adolescente de 16 ans, scolarisée en seconde Bac Pro, en relai de son accueil à l'ULIS TSA ARRIA.
- Un adolescent de 17 ans, scolarisé en 1^{ère} Bac Pro, en relai de son accueil à l'ITEP Cardo.

Nous pouvons noter une hétérogénéité du public accueilli. Sur les 9 nouveaux entrants, 5 jeunes bénéficient d'une scolarité allégée et 1 jeune est déscolarisé.

13

La moyenne d'âge du public accueilli en 2024 est de 12,2 ans

Effectif du SESSAD ITEP au cours de l'année 2024.

	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de situations	42	44	44	44	44	45	39	37	40	41	41	42
SESSAD Petite enfance	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5

Pour information, l'effectif ne prend pas en compte les enfants accompagnés par le DIMASS Petite cabane sans notification MDPH (42 enfants sur l'année 2024) et les 4 enfants notifiés SESSAD Petite Enfance répertoriés dans le tableau ci-dessus, pour information. L'effectif est amoindri sur la période estivale, du fait de la réorientation de jeunes dans le dispositifs en interne et en externe et des fins d'accompagnements.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

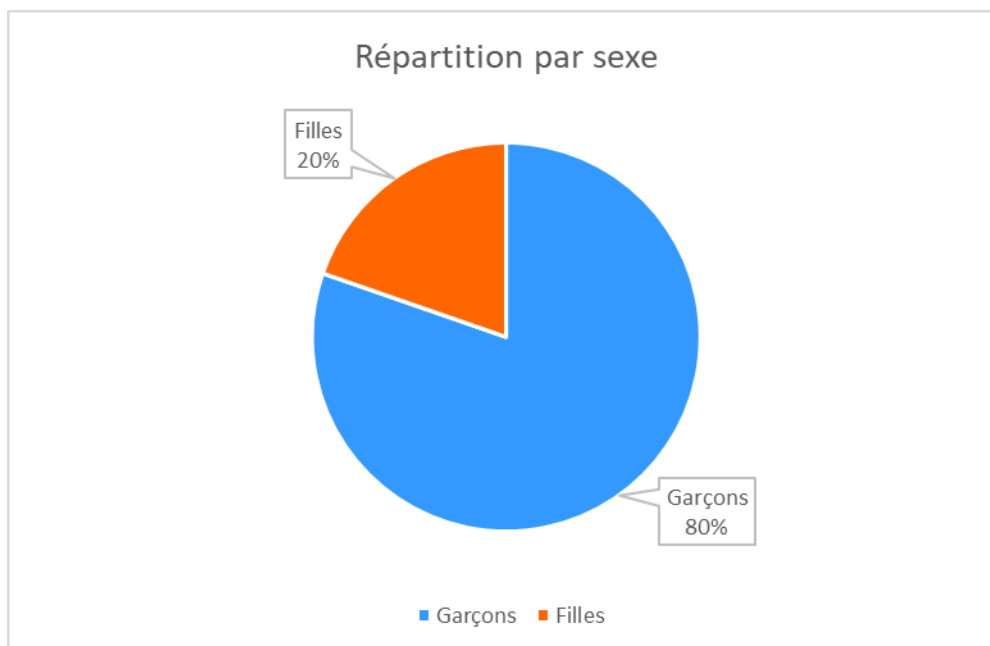
5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

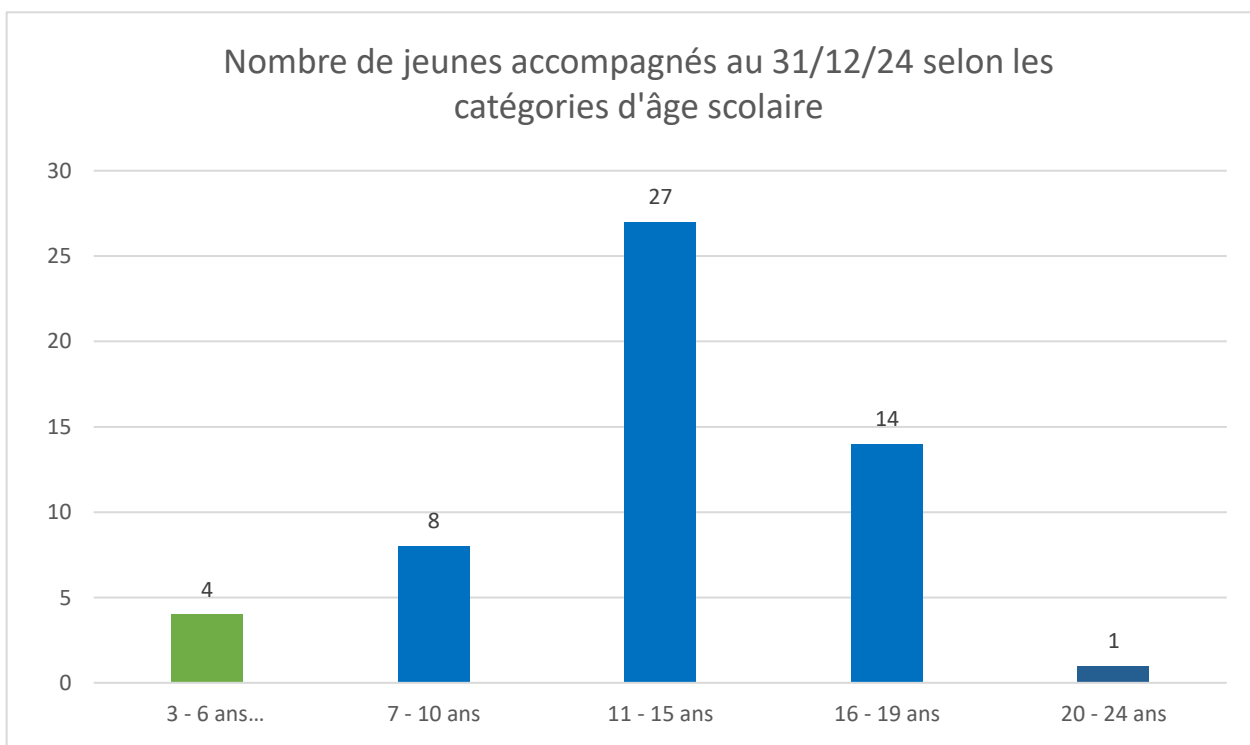
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Répartition par sexe :



➤ La proportion garçons/filles est identique à celle de l'année précédente.

Nombre de jeunes accompagnés en 2024 selon les catégories d'âge scolaire

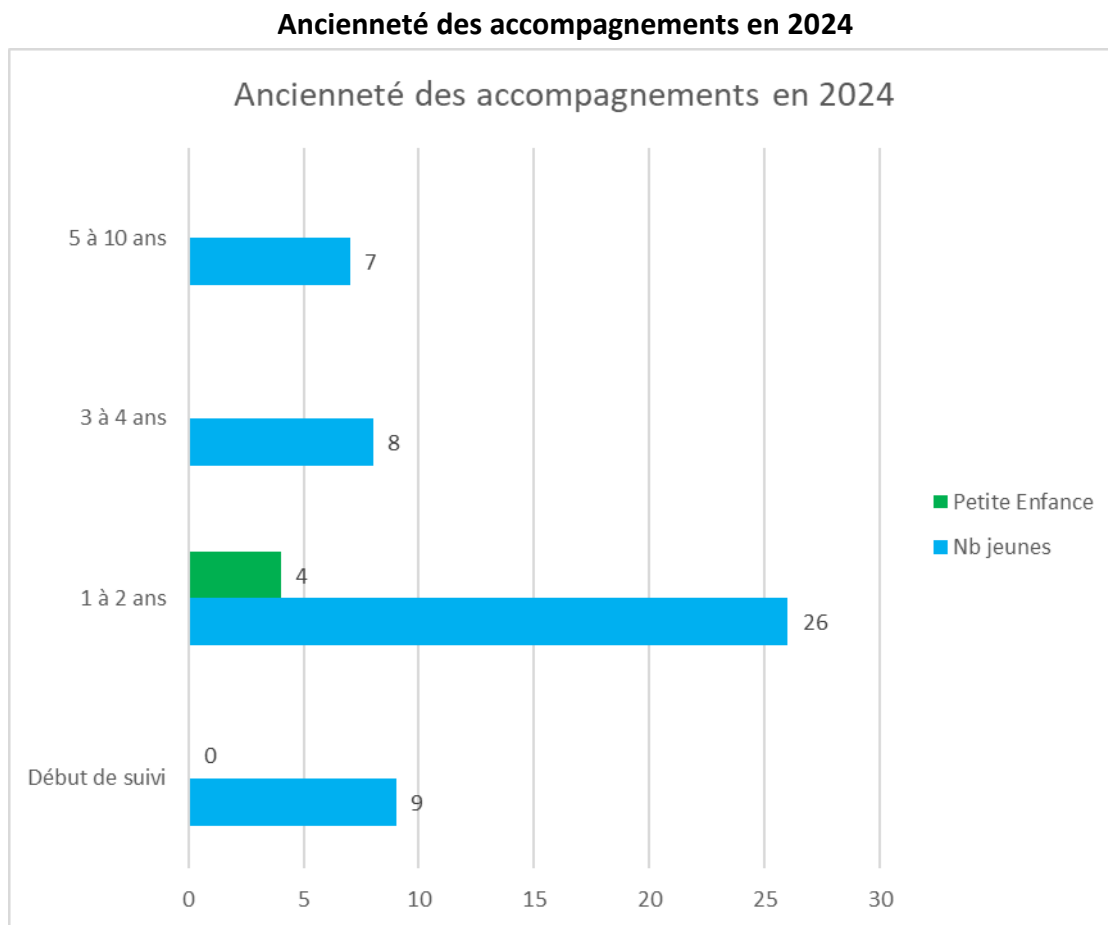


Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.
2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- Une variété des âges représentés au SESSAD ITEP avec une prédominance de jeunes de 11 à 19 ans.



- A noter : 70 % de l'effectif de l'année 2024 est accompagné depuis moins de 2ans.
 - Seulement 14% de l'effectif est accompagné depuis plus de 5 ans.
 - Les 4 places SESSAD Petite Enfance sont pourvues.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel :secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Modalités de scolarité, de formation ou insertion des jeunes suivis en 2024 (Au 1^{er} janvier ou à la date d'admission)

	Scolarité ordinaire	Scolarité adaptée	Scolarité spécialisée	Insertion socio professionnelle
De 3 à 6 ans (maternelle)	4 places SESSAD Petite Enfance			
De 6 à 10 ans (primaire)	10 enfants			
De 11 à 15 ans (secondaire)	17 adolescents	4 adolescents (SEGPA)	1 adolescente (ULIS)	
De 16 à 20 ans (lycée)	15 adolescents (Bac général, Lycée Pro ou techno, MFR)			1 situation emploi 2 recherche emploi

- *Hormis trois jeunes majeurs, tous les jeunes accueillis sont scolarisés en milieu ordinaire, dans des classes de l'éducation nationale (scolarité adaptée ou spécialisée) ou dans des centres de formations professionnelles.*
- *A noter des temps de scolarité aménagés ou allégés pour 16 jeune (8% de l'effectif).*
- *Le maintien de trois suivis malgré une scolarisation ou un apprentissage à distance : un suite à un déménagement à Nort-sur-Erdre, et un en partenariat avec une MFR de Vendée, le jeune étant en alternance et en apprentissage sur Nantes et un jeune de l'URMA en apprentissage à Pont-L'Abbé.*
- *A l'issue de l'année scolaire, 3 jeunes ont obtenu leur Diplôme National du Brevet et 4 jeunes ont obtenu un CAP sur 7 jeunes en situation de passer un examen.*

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel :secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.
 2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60
 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

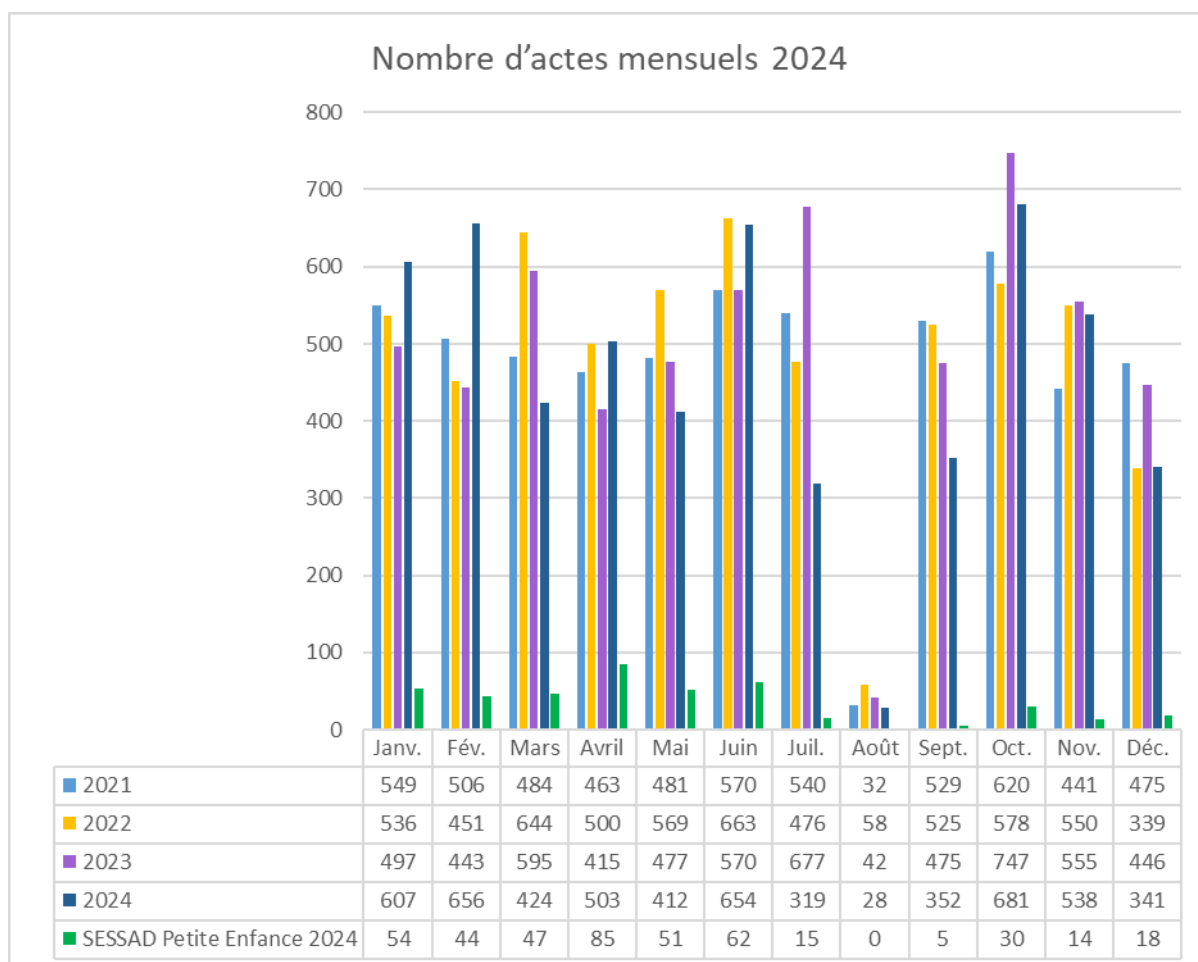
2) Les modalités d'accueils mises en œuvre

Les accompagnements proposés

Ces accompagnements sont alimentés par la réflexion élaborée par l'équipe interdisciplinaire lors d'instances de travail inscrites dans le fonctionnement du service. L'ensemble des professionnels a bénéficié de séances d'analyse de la pratique avec un intervenant extérieur.

Le total des actes effectués dans l'année est de **5515 ACTES** et est conforme à l'activité demandée par l'ARS (4753 d'activité prévisionnelle), ce qui est cohérent avec le fonctionnement du service cette année : suivi de 50 situations pour 42 agréées

La moyenne hebdomadaire est de 3,20 actes par jeune.



- *Les propositions de séjours et de journées d'accompagnement personnalisé permettent un maintien des séances en été avec une réelle adhésion des familles concernées par ces propositions.*

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.
2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Rencontres parents et partenaires :

Rencontre parents	195
Concertation	190
ESS	54

- Les parents sont rencontrés en moyenne 3 fois par années scolaire au service, à domicile ou dans l'établissement scolaire lors de temps formalisés (PPA, ESS, point de situation...). Chaque jeune suivi a bénéficié d'au moins une équipe de suivi de scolarisation au cours de l'année 2024, hormis les jeunes sortis de l'éducation nationale.

Les situations complexes

- 9 jeunes sont accompagnés conjointement par le médico-social et la protection de l'enfance ou la protection judiciaire de la jeunesse.
- 1 jeune adolescent a bénéficié d'une hospitalisation en psychiatrie adulte et à l'Unité Espace.
- Le service a envoyé un signalement au procureur et réalisé une information préoccupante auprès de la CRIP 44.
- Un enfant a bénéficié d'une mesure de placement temporaire en famille d'accueil sur OPP.

Changement de modalité dans le dispositif ITEP :

- 14 jeunes ont bénéficié de plusieurs modalités d'accompagnement au cours de l'année dans le cadre du dispositif ITEP :
 - 2 jeunes de l'ITEP des Perrines vers le SESSAD ITEP avec accompagnement conjoint pendant 6 mois.
 - 2 jeunes de l'ITEP Cardo vers le SESSAD ITEP avec accompagnement conjoint d'un trimestre dans le cadre d'une situation.
 - 6 jeunes ont bénéficié de deux modalités d'accompagnement avec le CASIM (hébergement séquentiel, Répît).
 - 2 jeunes ont bénéficié de plusieurs séquences d'expérimentation de la vie en autonomie dans l'appartement de l'association.
 - 7 jeunes ont été réorientés en ITEP accueil de jour dans le cadre du parcours en dispositif (6 à l'ARRIA : 2 au Cardo, 2 à l'ITEP Perrines et 3 dans un autre DITEP)
Pour ceux-ci, l'expérimentation de modalités Accueil de Jour et Ambulatoire pour faciliter le passage vers un service et éviter une rupture de parcours.
 - 2 jeunes ont intégré le SESSAD ITEP après une année d'accompagnement par le PCPE GLA Arria.

Parcours et réorientation au sein de l'association

- **Le SESSAD ITEP a pris le relai du SESSAD TDI TSA pour 2 situations :**
 - Une adolescente accompagnée par l'ULIS TSA de La Colinière, suite à un changement de notification.
 - Une enfant notifiée SESSAD polyvalent et accompagnée par le SESSAD TDI TSA, pour laquelle une évaluation complémentaire à abouti à un changement de notification (DITEP)

3) Les projets collectifs et partenariats

- **Les projets collectifs**

Le SESSAD ITEP propose en majorité des accompagnements individuels tout au long de l'année.

L'équipe interdisciplinaire (thérapeutes, éducateurs) rencontre principalement les jeunes, en individuel, souvent sur leurs lieux de scolarisation, pour soutenir leur inclusion dans l'école.

La plupart des enfants et adolescents sont en difficulté dans la façon d'aborder la vie en collectivité. Les relations avec les pairs ne sont pas toujours pacifiées. Certains jeunes appréhendent la rencontre avec les autres.

Les enseignants sollicitent souvent des conseils pour mieux accueillir l'enfant qui est en difficulté dans le groupe (agitation, inhibition...)

Ce n'est pas toujours évident pour le professionnel de repérer pendant les séances individuelles ce qui peut être compliqué pour l'enfant dans son rapport à l'autre...

Face à ces constats, depuis quelques années, des ateliers en petit collectif sont imaginés pour et par les jeunes et ont lieu :

- pendant les Journées d'Accueil Personnalisé (vacances scolaires)
- ou sont inscrit sur l'emploi du temps annuel du jeune.

La participation aux ateliers est pensée en réunion d'équipe, en particulier lors de l'élaboration des Projets Personnalisés d'Accompagnement. Ces ateliers permettent une meilleure connaissance de l'enfant et ont une visée éducative et soignante.

Ces ateliers permettent aux professionnels de « croiser leurs regards » et d'enrichir la perception qu'ils ont de l'enfant (ses difficultés, ses ressources)

Ces temps sont des moments forts de la vie de service et sont investis par les enfants et les parents.

Les ateliers sont pensés dans une logique d'ouverture sur la Cité.

Plusieurs exemples :

- **Depuis 3 ans pendant les JAP : Le groupe vidéo pour des enfants âgés de 11 à 14 ans est encadré par un éducateur et un psychologue (6 jeunes ont participé à cet atelier).**
- **Groupe psychomoteur et éducatif « Bouge tes sens » avec un intervenant extérieur d'Art thérapie (médiation danse/expression corporelle).**
- **Groupe parents enfants « Samedi de Jouer » co-animé par l'éducatrice, la psychomotricienne et la psychologue (6 familles concernées en 2024) :**
- **Groupe d'improvisation théâtrale pour des adolescents de 15 à 18 ans co-animé par une éducatrice et une psychomotricienne.**

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- **Atelier radio au Sonolab au travers d'une convention signée avec Jet FM**
- **Séjours enfants et ados pendant les vacances scolaires**
- **Ateliers bien être ...**

- **Partenariat :**

Le SESSAD s'inscrit dans un lien partenarial conséquent prenant en compte l'environnement des jeunes accompagnés. L'année 2024 a permis une poursuite des rencontres avec des partenaires de l'éducation nationale et des CFA, du secteur sanitaire (CMP, HDJ), du secteur médico-social (CAMSP, CMPP, SESSAD, ITEP, IME, SAVS, Handisup...) de la protection de l'enfance (ASE, ADAES, LINKIAA, STEMO) et du monde socio-culturel (clubs de sports, centre des loisirs, Sonolab ...).

→ Fonction ressource :

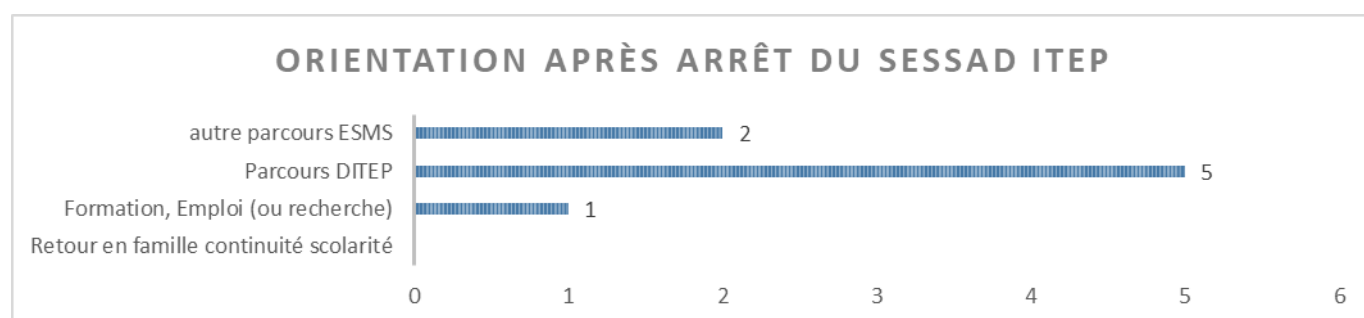
La fonction ressource du service a été aussi sollicitée à plusieurs reprises par les partenaires du droit commun autour de plusieurs axes :

- Sensibilisation de l'éducation nationale concernant la psychopathologie des jeunes accueillis en DITEP (Lycée Professionnel Audubon Couëron)
- Présentation du fonctionnement en dispositif ITEP et des établissements et services de l'association (CAMSP HENRI WALLON).
- Fonction soutien/ressource aux établissements scolaires confrontés à des impasses dans l'accompagnement de jeunes (Collège la Colinière, en lien avec un dispositif ULIS TSA ARRIA).

20

4) Les orientations – les sorties

L'accompagnement de 8 jeunes s'est arrêté en 2024. La fin de chaque accompagnement est décidée conjointement entre le service et les parents. Durant 3 ans suivant le départ du jeune, l'assistante de service social de l'association assure un suivi à distance. Les parents et les jeunes peuvent reprendre contact avec les professionnels du service dans le cadre de l'obligation de suivi n+3.



La moyenne de suivi pour les sortants est de 2,5 années
62% des jeunes sortent du SESSAD ITEP par un changement de modalité dans le dispositif ITEP

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

III. LES INDICATEURS 2024

1) Les indicateurs médico-sociaux.

INDICATEURS 2024		
	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	50
1	Nb de jeunes en dérogation	0
	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12	42
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	24
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	18
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	
21	Nombre de sorties	8
16	Nb de sorties par décès	0
17	Nb de sorties par hospitalisation	0
18	Nb de sorties par retour au domicile	2
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre SMS	5
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	1 hors secteur
	Nb de tps de transport < à 1H/jour	41
	Nb de tps de transport > à 1H/jour	1
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	40
	Nb de fiches incident rédigées :	
	IP- maltraitance	1
	violence	
	fugue	
	médicaments	

2) Les indicateurs ANAP.

INDICATEURS ANAP 2024

Nb total de jeunes accueillis sur l'année		
11	Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12	42
22	Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)	
23	Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement) - actes	5515
24	Nb de journées financées (actes)	5166
27	Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)	9
	Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)	42+4 (petite cabane)
Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12		
Déficiences intellectuelles :		
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	1
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	2
Autisme et autres TED :		
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	11
Troubles psychiques :		
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	41
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	2
Troubles du langage et des apprentissages :		
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	3
Déficiences auditives :		
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
Déficiences visuelles :		
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
Déficiences motrices :		
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
Déficiences métaboliques :		
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	
60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel :secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Cérébro-lésions :		
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	
62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	1
Polyhandicap :		
63	Nb de personnes polyhandicapées	
Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	41
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	1
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
69	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	
Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	0
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	0
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	0
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	6
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	23
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	13
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	0
88	Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)	6936
89	Nb de sorties définitives dans l'année	8
97	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12	9
98	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12	
99	Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12	33
101	Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12	
102	Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12	

IV. CONCLUSION

Les jeunes accompagnés par le SESSAD ITEP, peuvent bénéficier de l'accompagnement en dispositif. Ainsi, des parcours mêlant plusieurs modalités d'accompagnement (SESSAD/ACCUEIL DE JOUR/HEBERGEMENT) ont été possibles pour 14 jeunes du service, soit un tiers de l'effectif au 31/12/2024.

Face aux diverses situations d'enfants/adolescents avec un emploi du temps scolaire aménagé ou réduit, l'équipe a développé de nouvelles modalités d'accompagnement en petit collectif au travers d'ateliers éducatifs et thérapeutiques, ceci permettant d'allier la dimension du soutien au soin et à la socialisation et prendre le relais pour les parents confrontés à des temps de déscolarisation pour leur enfant.

Les temps de séjours sont appréciés par les jeunes et leurs parents. Pour les jeunes, ils permettent de travailler la dimension de la séparation et de l'autonomie. Pour leurs parents, certains énoncent un intérêt pour cette modalité qui permet un répit. Globalement, ces expériences permettent une meilleure connaissance du jeune et une lecture plus fine de ce qui se passe pour lui dans une dynamique de groupe.

Le service a rempli sa mission au cours de l'année. La dynamique d'équipe est positive et les nouveaux salariés se sont rapidement intégrés à l'équipe. Les professionnels des champs thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques se montrent investis au quotidien et développent des projets pertinents pour le public accompagné.

Au terme de cette année, le service a réalisé les actes attendus, il a tenu son budget et a fait des propositions d'accompagnements dans le respect des choix des familles, sans négliger l'important travail partenarial inhérent à son fonctionnement.

Antoine GUINEHEUX, directeur adjoint ARRIA

Cédric DUCHESNE, responsable de service SESSAD ITEP ARRIA

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - ZONE CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr